



Tests de sélection pour l'entrée en BPJEPS Loisirs tous publics

L'entrée en formation BPJEPS Loisirs tous publics est conditionnée par la réussite des **Exigences Préalables**, définis par le cadre réglementaire, ainsi que des tests spécifiques organisés par **Impulsion Form Occitanie** pour évaluer les motivations et les compétences des candidats.

1. Exigences Préalables (TEP)

Pour accéder à la formation du BPJEPS LTP, les candidats doivent satisfaire à certaines exigences préalables, visant à garantir leur aptitude à suivre le cursus de formation. Les conditions requises sont les suivantes :

1. **Attestation de formation aux premiers secours** : Le candidat doit être titulaire de l'une des certifications suivantes :
 - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ○ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
 - Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE 1), en cours de validité
 - Premiers Secours en Équipe de niveau 2 (PSE 2), en cours de validité
 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU) de niveau 1 ou 2, en cours de validité
 - Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), en cours de validité
2. **Être capable de justifier d'une expérience d'animateur** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Ces exigences visent à s'assurer que les candidats possèdent les compétences et l'expérience nécessaires pour suivre la formation en toute sécurité et avec succès.

2. Les tests spécifiques d'Impulsion Form Occitanie

En complément, **Impulsion Form Occitanie** organise des tests internes pour évaluer les aptitudes des candidats à intégrer la formation Loisirs tous publics. Ces tests sont axés sur les compétences relationnelles, la motivation et les connaissances générales dans le domaine de l'animation.

2.1. Entretien de motivation

- **Objectif :**

Comprendre les motivations du candidat et évaluer son projet professionnel.

- **Description :**

- Un entretien individuel d'une durée de **20 à 30 minutes** avec un jury composé de formateurs et de professionnels. Le candidat présente son parcours, ses motivations et son projet professionnel. (CV / lettre de motivation)

- **Critères d'évaluation :**

- Cohérence du projet avec les objectifs du BPJEPS LTP.
- Capacité à se projeter dans le métier d'éducateur sportif.
- Expression orale, clarté des idées, et engagement personnel.

2.2. Test écrit de culture générale et professionnelle

- **Objectif :** Évaluer les connaissances théoriques des candidats sur le métier d'animateur et les valeurs portées par le métier.

- **Description :** Un test écrit d'une durée de **30 à 40 min**, composé de

- Questionnaire mixte avec des questions à choix multiples (QCM) et des questions à réponses courtes. Les capacités du candidat à l'expression écrite.

- **Critères d'évaluation :**

- Qualité des réponses (exactitude, pertinence).

Capacité d'analyse et d'expression écrite.

- Présentation claire et concise des réponses.

Synthèse et modalités pratiques

- **Calendrier des tests :**

Les tests internes sont organisés sur une journée ou deux, selon le nombre de candidats.

- **Lieu des épreuves :**

Les épreuves se déroulent au sein des installations partenaires d'Impulsion Form Occitanie

- **Matériel nécessaire :**

Les candidats doivent prévoir leur matériel personnel (tenue de sport).

- **Résultats et admission :**

Les résultats sont communiqués dans un délai de **7 jours** après les tests.

Les candidats retenus recevront une notification officielle avec les modalités d'inscription.

Ce processus garantit une sélection rigoureuse et équitable, permettant d'accueillir des apprenants motivés, aptes à suivre la formation et à s'investir pleinement dans leur futur métier.